



Sommaire

- 04. Qui sommes-nous ?
- 05. L'école en chiffres
 - 05. Le bâtiment
- 08. Offre de formation
- 12. Admission en 1^{ère} année
- 13. Organisation pédagogique
 - *Licence*
 - *Master*
 - *Stages*
- 20. Des lieux pour travailler
- 25. La vie étudiante
- 27. La Maréchalerie - centre d'art contemporain
- 28. Infos pratiques
- 29. Plans
- 31. Accès

Bienvenue

Pluridisciplinaires, exigeantes, stimulantes, les études d'architecture placent la pédagogie par le projet au cœur de l'enseignement.

Elles préparent les futurs architectes à affronter les questions les plus actuelles : la métropolisation, l'urbanisation à l'échelle planétaire, les transitions écologiques, énergétiques et numériques, l'évolution des modes de production, de travailler et d'habiter, la raréfaction des ressources naturelles, l'afflux de nouvelles populations et la crise du logement... Aucun sujet de société n'échappe à l'architecture.

Les enseignements développés au sein de l'ÉNSA Versailles visent à former des architectes capables de relever ces nouveaux défis et d'apporter des réponses nouvelles et créatives à ces problématiques.

Nos étudiants et nos étudiantes sont les architectes de demain, acteurs pleinement conscients du rôle qu'ils devront tenir pour améliorer notre cadre de vie et l'adapter aux changements à venir.

Qui sommes-nous ?

L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles assume une position singulière, à la lisière du territoire francilien et de son paysage académique. Ni tout à fait parisienne, ni vraiment provinciale, proche du tissu urbain périphérique et à la frontière entre l'urbanisation et le monde rural, l'ÉNSA Versailles met au cœur de son enseignement la culture de projet comme un modèle à explorer, à partager et à développer. Depuis cette position unique, l'ÉNSA Versailles interroge les grands enjeux de la prochaine génération d'architectes qu'elle entend former : la transition écologique des milieux habités, la révolution numérique et la relation entre le vivant et l'architecture.

Établissement de formation et de recherche créé en 1969 implantée dans la Petite Écurie du Roy du domaine national du Château de Versailles, l'école et son laboratoire le LéaV, accueillent 1 250 étudiants et doctorants dans trois cours interconnectées qui jouent un rôle déterminant dans le projet d'établissement et les pédagogies innovantes de l'école. Sur son territoire, l'école constitue une rotule géographique au centre du triptyque formé par Paris, CY Cergy Paris Université et l'Université Paris-Saclay.

L'école vit une évolution permanente, stratégique et pédagogique qui tend vers un modèle plus universitaire et une meilleure

visibilité internationale. Ce rapprochement se construit en un équilibre revendiqué entre une vision universitaire et une vision d'école. Ces visions dessinent ensemble la réalité d'une école d'architecture et assurent un terrain propice pour la rencontre de la formation et de la recherche. L'ÉNSA Versailles met en relation étroite les questions de métier et les questions disciplinaires, les enjeux académiques et les enjeux professionnels mais également les grands enjeux dans lesquels seront placés la prochaine génération d'architectes.

Enfin, l'école promeut une politique très engagée pour la mobilité internationale des étudiants, pour l'encadrement des parcours individuels ainsi que pour l'engagement associatif. Elle a engagé la refonte de ses espaces pédagogiques et la co-construction d'espaces de travail et de lieux pour s'épanouir au sein de l'école, encourager l'autonomie et la capacité entrepreneuriale de chaque étudiant.

L'ÉNSA Versailles est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle conjointe du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle appartient au réseau des vingt écoles nationales supérieures d'architecture françaises.

L'école en chiffres

1238

Étudiants inscrits toutes formations
confondues dont **855** en formation
initiale

67

Étudiants en formation professionnelle
continue

325 Diplômés

dont **162** DEEA (Diplôme d'études
en architecture),

163 DEA (Diplôme d'État d'architecte)
et **78** HMONP (Habilitation à la maîtrise
d'œuvre en son propre)

119

Enseignants-chercheurs

24

Doctorants

1

Laboratoire de recherche le LéaV

1

Centre d'art contemporain
La Maréchalerie

11 500 m²

Espaces de travail

Le Bâtiment

Les Écuries Royales de Versailles ont été construites entre 1679 et 1682 par Jules Hardouin-Mansart. La grande Écurie accueillait les chevaux de selles, et abrita une école de dressage ; la petite Écurie regroupait les chevaux de trait. L'activité équestre se perpétua tout au long du XX^e siècle avec une affectation au ministère de la guerre jusqu'en 1960. Les édifices étant alors en état de ruine avancée, une grande campagne de restauration fut entreprise sous la conduite de Pierre Lablaude, Architecte en Chef des Bâtiments Civils et Palais

Nationaux, avec notamment l'aménagement des locaux de l'ÉNSA Versailles. La petite Écurie du Roy, classée au titre des Monuments Historiques depuis 1862, a été mise en dotation à l'Établissement public du musée du domaine national de Versailles et comprend quatre affectataires : l'EPV, le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF) – dans l'Aile de Sceaux, et partiellement l'Aile de Paris, l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ÉNSA Versailles) et le musée

du Louvre au rez-de-chaussée des trois ailes rayonnant autour de la rotonde centrale.

L'ÉNSA Versailles occupe une grande partie des bâtiments de la petite Écurie ; elle s'est engagée dans un réaménagement de ses locaux pour faire éclore un campus favorisant l'apprentissage de l'architecture, la prospective et l'innovation. Elle offre ainsi aux étudiants un vaste terrain d'expérimentation constitué d'espaces couverts et à ciel ouvert pour fabriquer et construire, en bois, en brique, en sable, en papier, en carton ... Trois grands ateliers ouverts aux étudiants, toutes années confondues, complètent ce dispositif et constituent des lieux de travail, d'émulation et de convivialité.

Le ministère de la Culture a acté fin 2020 le lancement de l'opération de travaux pour la restauration du clos et couvert de La Petite Ecurie, financés dans le cadre du « Plan de relance en faveur de la rénovation des établissements publics nationaux d'enseignement supérieur culturels » à hauteur de 20M€TDC. L'opération comporte à la fois un volet restauration d'une partie du clos et couvert ainsi qu'un volet rénovation thermique (isolation des toitures, changement des verrières et des menuiseries extérieures, modification du système de chauffage) dont les objectifs de performances énergétiques ont été fixés dans le dossier d'appel à projet de la DIE.

En parallèle, l'opération bénéficie de fonds relatifs à l'appel à projet du plan de relance DIE, plus axé sur les performances énergétiques (isolation des toitures, changement des menuiseries et amélioration des performances du chauffage) à hauteur de 8M€TD.



Studio Licence 1 double cursus Architecte/Ingénieur Génie Civil

Offre de formation

Les études d'architecture s'articulent autour de 7 champs disciplinaires :

- . Projet architectural et urbain
- . Histoire de l'architecture et de la ville
- . Sciences et techniques pour l'architecture
 - . Expression plastique
 - . Histoire et théorie de l'art
- . Représentation de l'architecture
- . Sciences humaines et sociales
 - . Villes et territoire

3 diplômes

- Diplôme d'études en architecture (Bac+3 valant grade de licence)
- Diplôme d'État d'architecte (Bac+5 valant grade de master)
- Double diplôme « Ingénieur Génie Civil – Architecte »

Permet d'obtenir en 6 ans le diplôme d'État d'architecte et le diplôme d'ingénieur en génie civil de CYTech. L'admission à cette formation pour les élèves de terminale générale se fait via le concours *GalaxyBac²* sur Parcoursup

Une 1^{ère} année interdisciplinaire : APA *Arts, paysage, architecture*

Organisée avec l'École nationale supérieure d'arts Paris-Cergy et l'École nationale supérieure de paysage, ce parcours propose aux bacheliers de se former aux

fondamentaux des 3 disciplines (paysage, architecture et art) et de construire leur projet d'orientation.

Pour candidater à cette formation, vous devez postuler via Parcoursup auprès de l'école nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP). C'est un vœu distinct de votre vœu à l'ÉNSA Versailles. Vous pouvez postuler aux 2 formations APA et Architecture à l'ÉNSA Versailles.

Une licence sous forme de tronc commun

La licence est à la fois le temps de l'acquisition d'une culture architecturale large et des processus de conception. Six projets longs conduisent les étudiant.es à concevoir dans différents contextes, à différentes échelles, pour répondre à des usages d'une complexité grandissante. La licence est l'occasion pour les étudiant.es de

rencontrer de nombreux-ses enseignant.es-chercheur.es et de se confronter à des approches et des sensibilités aussi différentes que complémentaires.

Un master à la carte

En master, les étudiant.es de 4^e et 5^e années choisissent trois projets parmi une vingtaine de propositions et autant de territoires différents. Ils ou elles rejoignent également un groupe de mémoire et, par ce choix, des disciplines enseignées dans

l'école. Cela donne lieu à des productions d'une grande richesse qui relèvent des arts visuels ou plastiques (photo, vidéo, sculpture...), qui abordent des questions structurelles complexes, ou qui s'épanouissent dans des formes plus académiques (mémoires écrits).

Enfin, à Versailles, le choix du sujet de projet de fin d'étude (PFE), qui permet d'obtenir le diplôme d'État d'architecte, relève du seul choix de l'étudiant!

Formations spécifiques

Master alternance

Ce dispositif permet aux étudiant.es de poursuivre leurs études tout en travaillant en agence, en entreprise ou dans une administration publique. Cette formation est proposée en priorité aux étudiant.es de l'École actuellement en L3.

Masters spécialisés Bi-Cursus

Master 2 JHPP

Parcours « Jardins historiques, patrimoine et paysage » Mention Territoires : Cultures, Patrimoine, Développement avec CY Cergy Paris Université.

Master 2 AST

Parcours recherche « Architecture et ses territoires » Mention Histoire avec l'Université de Paris-Saclay (Graduate School SHS).

Double master franco-chinois

« Ecological Urbanism »

Permet d'obtenir le double diplôme « Ecological Urbanism », valant grade de master d'architecture en France et le diplôme d'urbanisme de l'Université de Tongji en Chine.

Formations post-master	<p><i>HMONP</i> Habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre</p> <p><i>Mastère Spécialisé® TEC XX</i> Transformation écologique des constructions du XX^e siècle</p>
Formations continues	<p><i>FPC</i> Formation professionnelle continue ouverte aux professionnel.les ayant acquis une expérience professionnelle dans le domaine de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement d'espace.</p> <p><i>AUE</i> Préparation au concours d'Architecte Urbaniste de l'État</p>

Recherche

Le Laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, le LéaV, regroupe l'ensemble des enseignant.es impliqué.es dans la recherche et des chercheur.es de l'ÉNSA Versailles dans une unité unique, pluridisciplinaire conçue dans un esprit d'ouverture et de rassemblement.

Ses doctorant.es sont inscrit.es dans l'une des deux écoles doctorales auxquelles le LéaV est rattaché :

- L'école doctorale Sciences sociales et Humanités (Université de Paris-Saclay) accueille des doctorant.es en architecture.
- L'école doctorale Humanités, Création et Patrimoine (CY Cergy Paris Université) accueille des doctorant.es en architecture par le projet.

Le Centre de documentation du LéaV est accessible sur rendez-vous à l'adresse : leav@versailles.archi.fr

Mobilité Internationale

Grâce à ses nombreux partenariats (une quarantaine actuellement), notre école propose un vaste panel de destinations étrangères pour partir en mobilité ou participer à des workshops internationaux.

Parmi les plus remarquables, ceux conclus avec le Centre d'architecture et d'urbanisme (CAUP) de l'université de Tongji à Shanghai pour le délivrance d'un Double master d'architecture et d'urbanisme intitulé Ecological urbanism ; des accords de mobilité avec l'Illinois institut of Technology (IIT) à Chicago, l'Instituto universitario di Architettura di Venezia (IUAV) à Venise, l'université de Brasilia, Universités de Waseda à Tokyo et l'école de Mendrisio en Suisse.

Plus généralement, tout.e étudiant.e de Master a la possibilité de :

- partir étudier un ou deux semestres à l'étranger au sein d'un de nos établissements partenaires (actuellement : 96 places offertes à la mobilité internationale*)
- partir quinze jours à l'étranger dans le cadre d'un atelier de projet (P45)
- effectuer un stage de mise en situation professionnelle à l'étranger
- cumuler ces trois possibilités.

L'école propose des aides financières pour les mobilités internationales (bourse Erasmus+, aides du Conseil régional d'IDF et du ministère de la Culture) et pour les voyages d'étude dans le cadre des workshops internationaux (P45).

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une bourse Erasmus+ complémentaire : http://www.versailles.archi.fr/pdf_actu/Programme_Erasmus_etudiants_situation_handicap.pdf

Admission en 1^{ère} année

Les dates et les conditions de la campagne d'admission
sont en ligne sur notre site
<http://www.versailles.archi.fr>

Candidature

Du mercredi 17 janvier au jeudi 14 mars
2024

- Inscription et formulation des vœux par les candidats sur la plateforme **Parcoursup**.

Du vendredi 15 mars au mercredi 3 avril
2024

Finalisation du dossier de candidature sur la plateforme **Parcoursup** :

- Saisie du projet de formation motivé ;
- Confirmation des vœux.

Les candidats doivent s'acquitter d'un droit de traitement de leur dossier, non remboursable, de 37 € (les candidats boursiers en sont exonérés sur présentation d'un justificatif).

Admissibilité

Les candidats sont sélectionnés sur évaluation de leurs résultats scolaires et projet de motivation par les jurys enseignants.

Les candidats admissibles doivent prendre rendez-vous pour les entretiens sur la plateforme **Parcoursup** entre le 3 et le 5 mai 2024.

Admission sur entretien

Lors d'un entretien en présentiel, le **LUNDI 13 MAI 2024**, un jury pluridisciplinaire, composé d'enseignants, évalue la capacité et la motivation du candidat à intégrer l'ÉNSA Versailles.

Inscriptions courant juillet

Les candidats admis par l'ÉNSA Versailles et reçus au baccalauréat (ou diplôme équivalent) s'inscriront définitivement à la date et selon les modalités communiquées par l'école.

Pour tout renseignement : inscription@versailles.archi.fr

Organisation pédagogique

FOCUS SUR LE PROGRAMME DU CYCLE LICENCE

LICENCE 1

1^{er} semestre

UE Projet - 14ECTS

- Atelier de Projet
- Théorie de l'architecture
- Représentation de l'architecture

UE Découverte - 3 ECTS

- Studio de projet
- Outils numériques
- Méthodologie de projet

UE Construction - 5 ECTS

- Matériaux, forces et structures
- Géométrie
- ECTS Libre

UE Culture artistique - 2 ECTS

- Culture historique - Histoire de l'art
- Module 1

2^d semestre

UE Projet - 14ECTS

- Atelier de Projet
- Théorie de l'architecture
- Représentation de l'architecture

UE Découverte - 3 ECTS

- Studio de projet
- Stage ouvrier

UE Construction - 5 ECTS

- Energie et température
- Géométrie

UE Culture artistique - 3 ECTS

- Culture historique - Histoire de l'art
- Module 3
- Module 4

UE Sciences - 1 ECTS

- Philosophie générale

UE : Unité d'enseignement

ECTS : European Credit Transfer and Accumulation System

LICENCE 2

1^{er} semestre

UE Projet - 14 ECTS

- Atelier de Projet
- Théorie de l'architecture
- Représentation de l'architecture
- Géométrie

UE Studio - 3 ECTS

- Studio de projet

UE Construction - 4 ECTS

- Analyse des structures
- Enveloppes
- Projet constructif

UE Culture artistique - 3 ECTS

- Histoire de l'art
- Module 1
- Module 2

2^d semestre

UE Projet - 13 ECTS

- Atelier de Projet
- Théorie de l'architecture
- Représentation de l'architecture

UE Studio - 5 ECTS

- Studio de projet 1
- Studio de projet 2
- Langues

UE Construction - 3 ECTS

- Analyse des structures
- Enveloppes
- Projet constructif

UE Culture artistique - 2 ECTS

- Module 3
- Module 4

LICENCE 3

1^{er} semestre

UE Projet - 17 ECTS

- Atelier de Projet
- Théorie de l'architecture
- Représentation de l'architecture
- Ambiance, approche technique et structure

UE Studio - 2 ECTS

- Studio de projet 1

UE Disciplines associées - 11 ECTS

- Expression plastique
- Histoire
- Anthropologie
- Droit de l'urbanisme
- Langues LV

2^d semestre

UE Projet - 19 ECTS

- Atelier de Projet
- Théorie de l'architecture
- Représentation
- Ambiance, approche technique et structure
- Workshop

UE rapports d'études - 11 ECTS

- Expression plastique
- Histoire
- Anthropologie
- Rapport d'études jury RE
- Langues LV

CYCLE MASTER

Le deuxième cycle des études d'architecture (2 ans) conduit au diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master (bac+5)

Le deuxième cycle des études d'architecture a pour objectif de faire appréhender aux étudiants la complexité des échelles et des contextes des projets architecturaux et urbains, tout en développant leur autonomie et leur pensée critique.

Il vise à les préparer aux différents modes d'exercice professionnel et à la recherche en architecture. Une offre diversifiée d'enseignements est proposée aux étudiants pour qu'ils construisent un parcours personnel. Les thèmes de projets et de mémoires de fin d'études sont variés, repensés chaque année, fédérés autour de plusieurs grands axes. Les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études de première année de master au sein d'un établissement d'enseignement étranger, dans le cadre des échanges Erasmus ou conventionnés.

Les projets

En 4^e et 5^e années, l'étudiant effectue trois projets en choisissant parmi l'offre formulée en début d'année. Ces projets accueillent les étudiants de ces deux années de master. Les projets s'attachent

à des pôles ce qui permet à l'étudiant de construire son propre parcours et d'aborder des problématiques différentes.

Certains projets font l'objet de conventions avec des établissements à l'étranger sur des objectifs pédagogiques communs. Ils offrent donc un voyage d'étude dont une partie est prise en charge financièrement par l'école.

L'initiation à la recherche

L'initiation à la recherche (UE IR) est un ensemble de modules basé sur une pluralité des enseignements et des sujets abordés. C'est aussi une approche spécifique et une sensibilisation des moyens de recherches. Les « Outils de la recherche » constituent une introduction au maniement d'instruments de recherche tels que les archives, la cartographie, le relevé, les interviews...

Plusieurs de ces enseignements sont communs au master de recherche « Histoire sociale et culturelle de l'architecture et des formes urbaines » ainsi qu'au master professionnel « Jardins historiques, patrimoine et paysage ».

Le projet de fin d'études (PFE)

Le projet de fin d'études PFE, organisé sur un semestre, est le dernier projet qui conduit au Diplôme d'Architecte d'Etat.

Le projet de fin d'études est un travail personnel. Il s'inscrit dans les trois sujets de Master. Ceux-ci sont renouvelés tous les trois ans.

Pour la période 2020 à 2024, ils sont :

1. Milieux, ruralités et métropole
2. Construire les mondes des co-existences
3. Langues étrangères

L'étudiant choisit son directeur ou sa directrice d'études parmi les enseignants architectes inscrits dans un des trois sujets. Le directeur ou la directrice d'études encadre le PFE et cherchera, durant le semestre, à travailler en collaboration avec certains membres du sujet dans lequel il est inscrit.

Tout au long du semestre, l'étudiant est suivi par son directeur ou sa directrice d'études et travaille de manière autonome pour mettre en place sa propre démarche architecturale. À titre exceptionnel, deux ou trois étudiants peuvent traiter collectivement un même sujet.

Les sujets de PFE peuvent prolonger des réflexions initiées au cours des semestres précédents dans le cadre des enseignements de projet, de séminaire, ou de mémoire, en particulier dans le cas d'un « PFE mention recherche » pour lequel les soutenances du mémoire et du projet sont conjointes.



PFE Juin 2023 - Adriana Filain & Hugo Mahasith © Pierre-Louis Mabire

STAGES

Définition et objectifs

Le stage est une période temporaire de mise en situation professionnelle qui s'inscrit dans le cadre du cursus pédagogique avec attribution d'ECTS. Il permet de mettre en pratique des connaissances acquises lors de la formation et d'acquérir des compétences professionnelles nouvelles.

Le cursus de formation prévoit trois stages obligatoires, intégrés au programme d'enseignement :

1. « Ouvrier et/ou de chantier » 1^{re} année | 1^{er} cycle | 2 ECT | 2 semaines consécutives
2. « Première pratique » 2^e année | 1^{er} cycle | 4 ECTS | 1 mois
3. « Formation pratique » 5^e année | 2^e cycle | 8 ECTS - 2 mois

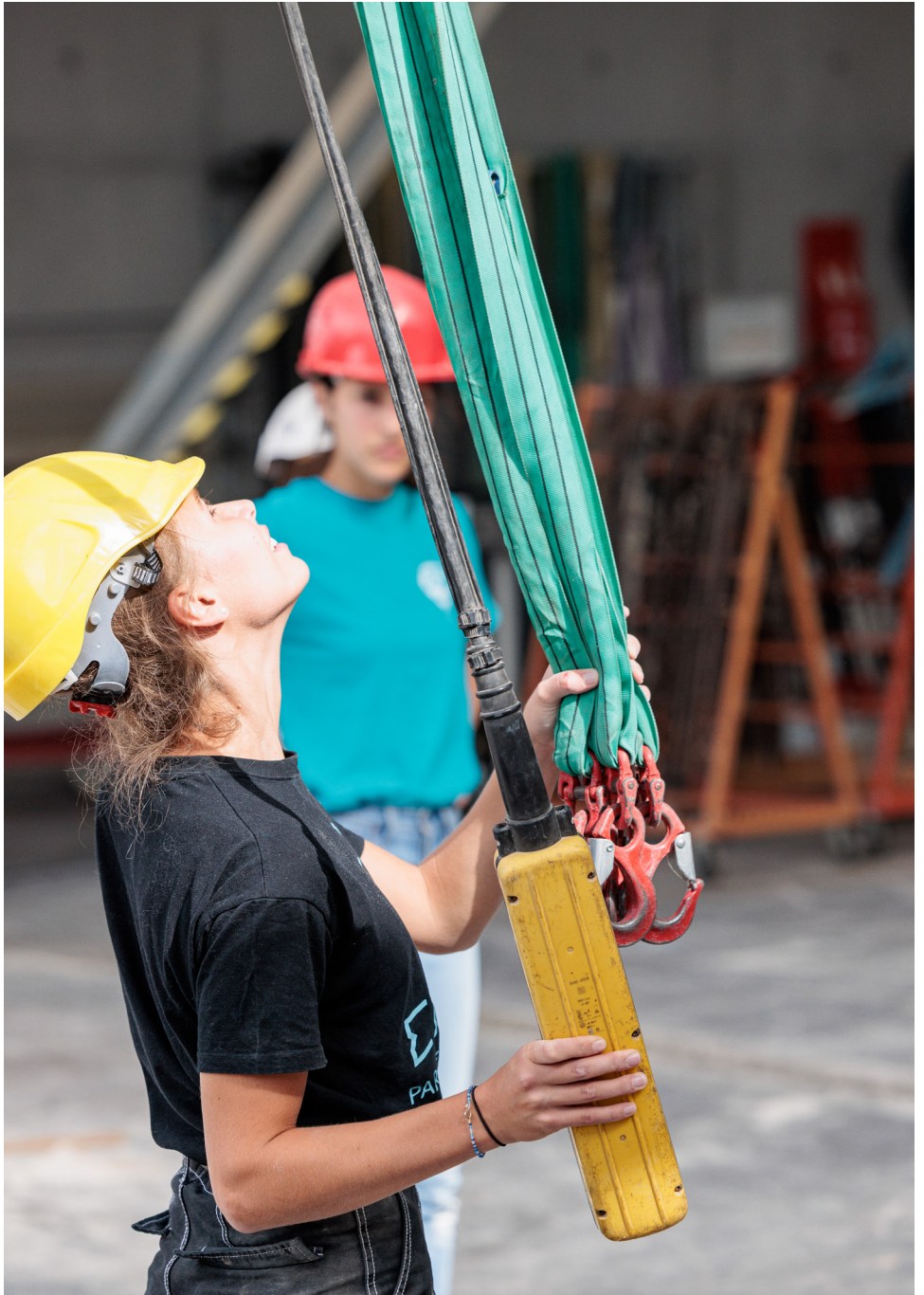
La finalité de ces stages est d'appréhender la réalité du monde professionnel qui entoure l'architecte et de se confronter à la diversité des métiers de l'architecture et des différentes pratiques professionnelles.

Vous aborderez le stage avec des intentions en cohérence avec vos acquis et votre avancement dans vos études, avec une amorce de réflexion sur votre projet professionnel en tenant compte des spécificités de l'organisation d'accueil.

Cette expérience professionnelle doit vous permettre de porter un regard prospectif sur votre avenir à court, moyen et long terme, d'aborder l'exercice professionnel des architectes de façon concrète et de cerner les questions liées aux conditions de la fabrication du cadre bâti de façon la plus aboutie et critique.

La recherche d'un lieu de stage

L'école considère que la recherche d'un lieu de stage est pour les étudiants l'occasion de prendre des responsabilités et de faire preuve d'initiative. Pour aider à la recherche des stages, il convient de faire appel au réseau de connaissances, d'amis, d'étudiants ayant déjà effectué des stages, de demander conseil aux enseignants, à l'association des anciens élèves, de consulter les annuaires...



Workshop Visible, Invisible © Salem Mostefaoui

Des lieux pour travailler

Médiathèque

La médiathèque met à votre disposition des ressources d'apprentissage et de formation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de la construction, de l'art, des jardins et des sciences humaines.

Elle possède un fonds documentaire d'environ 20 000 ouvrages, 300 titres de périodiques, 2480 mémoires, 3200 projets de fin d'étude, une cartothèque, une vidéothèque et de nombreux abonnements numériques.

Pour vous aider, des outils sont mis à votre disposition, pour retrouver : les références d'un livre, d'articles, de documentaires

- ArchiRès, portail documentaire commun aux écoles nationales supérieures d'architectures <https://www.archires.archi.fr>
- Eforge, plateforme numérique de l'école- site Médiathèque.

La médiathèque vous accueille pour travailler de manière individuelle ou en groupe dans un espace de 600 m², (salle E218, petite écurie, niveau 2), tous les jours de la semaine

Prêt

Possibilité d'emprunter, sur présentation de votre carte d'étudiant uniquement, 4 ouvrages pour 15 jours, 2 DVD pour 3 jours, les périodiques de l'année en cours sur le week-end « ArchiRès » www.archires.archi.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 9h30 – 18h30
Mercredi : 13h00 – 18h00
Vendredi : 9h30 – 17h00

FabLab

Les Fablabs sont un réseau mondial de laboratoires locaux, qui dopent l'inventivité en donnant accès à des outils de fabrication numérique. Ces espaces partagent et développent un ensemble de compétences permettant de fabriquer (presque) n'importe quel objet, en autorisant la mise en commun de ressources et projets.

Le Fablab de l'ÉNSA Versailles s'est installé dans le bâtiment de la Maréchalerie, en tant que partie intégrante du pôle numérique. Il vient compléter le projet de campus à la fois adapté aux enjeux de la 3^e révolution

industrielles et du mouvement issu du monde du Faire. C'est un lieu ouvert à toutes et à tous, enseignant.es et étudiant.es pour inventer, innover, expérimenter, tester et échanger.

Celui-ci est divisé en 5 espaces spécifiques (Hubs) pouvant recevoir les usagers. Le fablab dispose notamment d'un bureau et de son propre magasin / réserve.

• Plateau (espace d'accueil / montage) :

- Scies à chantourner : Machines de précision utilisées pour la découpe de matériaux en maquettisme.
- Perceuse à colonne : Machine conçue pour le perçage de matériaux tendre : bois, plastique
- Lapidaire : Machine conçue pour le ponçage du bois massif et dérivés de bois
- Outils Manuels : Ensemble d'outils à main adapté à une variété d'usages (découpe, vissage, métrologie, bridage...

• Laser / 3D :

- Machine de découpe laser : Pour la découpe en faible épaisseur ainsi que la gravure sur du bois papier et carton
- Imprimante 3D : Imprimantes Makerbot pour impression d'objet en plastique PLA / ABS / Imprimante XL Dual 600 pour expérimentation d'objet technique en plastique PETG, TPU, HIPS, PVA, BVOH, PA 6-66, PC, ASA, Acétate, PEKK

• Bois :

- Géostationnaires : Scie sur table / Scie Ruban / Scie à onglet / Dégauchisseuse-raboteuse / Tour à bois
- Electroportatifs : Scie plongeante / Scie sauteuse / Perceuse / Perforeuse / Ponceuse / Défonceuse / Lamelleuse / Raboteuse

• CNC (fraiseuse numérique) :

- Fraiseuse numérique grand format 3 axes : La machine peut travailler le bois et dérivés de bois, les matériaux plastiques, certains composites, les métaux non ferreux en faible épaisseur (<4mm). Le fraisage du gypse, plâtre et pierre n'est pas possible
- Fraiseuse 4 axes : Prototypage de pièce volumique type statuette

• Salle d'expérimentation :

- Réservée aux tests et recherches des usagers durant leur Mémoires et PFE
- Pressiomètre
- Hygromètre
- Comparateur mécanique
- Thermomètre laser
- Dynamomètre
- Plaque thermique

• Magasin / Réserve :

- Soudeuse par point (contact)
- Poste à souder MIG
- Poste à souder à l'arc
- Meuleuse d'angle
- Meuleuse droite
- Cisaille métaux Fein

- Kit Arduino
- Fer à souder
- Pistolet à colle
- Quincaillerie

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 9h00-12h00 /
13h00-18h00

Salles informatiques

Des salles de cours et un libre-service informatique équipés de PC.

Impression

Impression du A4 au A0 (couleur et N/B), scanners A4 et A3, graveurs de CD et DVD, lecteurs de dvd sur tous les PC et lecteurs multicartes à partir des cartes étudiantes. Deux bornes sont à disposition pour le rechargement des cartes (dans le hall de l'administration et en bas de l'escalier principal de la Forge).

Logiciels disponibles

(Auto-cad, Archicad, Archiwizard, Arcview, Rhino, Revit...).

Photos numériques

Possibilité de transférer ses photos numériques sur son compte grâce aux lecteurs multicartes qui lisent 6 formats.



Workshop Intelligent fabrication T32 «A Haystack Pavillon» - 2023



Cérémonie en l'honneur des diplômés 2023 © Pierre-Louis Mabire

La vie étudiante

L'ÉNSA Versailles porte une attention particulière au bien-être et à la santé des étudiants. Ce sont des enjeux majeurs de politique publique qui contribuent fortement à leur réussite. Dans un contexte qui s'est complexifié depuis la crise sanitaire notre vigilance s'est renforcée pour soutenir les étudiants et remédier à leurs difficultés.

Plusieurs objectifs guident notre action :

- Prévenir et agir contre les discriminations, les violences et les harcèlements sexistes et sexuels (VHSS)
 - Améliorer la santé étudiante et poursuivre la politique de prévention et de lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement sexistes et sexuels.
 - Permettre l'accès à un dispositif de signalement des violences sexuelles et sexistes, du harcèlement (moral ou sexuel) au sein de l'école ainsi qu'à une cellule de signalement mise en place par le ministère de la Culture
 - Former les étudiants, les enseignants et les administratifs à la prévention et la lutte contre les VHSS.
- Faciliter l'accès aux démarches afférant à la santé, aux bourses, à l'accès au logement et à la restauration.
- Promouvoir et soutenir toutes les actions en faveur du sport et de la culture au sein de l'établissement.

La vie associative

L'ÉNSA Versailles compte une dizaine d'associations qui couvrent plusieurs domaines. Elles favorisent et renforcent les liens entre les étudiant.es et initient des projets collectifs :

- *ADN+ offre aux étudiant.es la possibilité de concevoir des prototypes de design et de les diffuser.*
- *Archiabroad accueille et intègre tous les étudiant.es non français.es venant étudier à Versailles.*
- *Archivoile organise des week-ends d'entraînement et participe à des régates étudiantes.*
- *BADAS propose aux étudiant.es une grande diversité de sport tels que : le rugby, le football, le volley, l'athlétisme, l'escalade, le badminton...*
- *BDE propose des activités culturelles et sportive et gère une coopérative de fournitures de dessin et de maquette à prix modéré.*
- *K'fet offre une petite restauration (en-cas salés et sucrés, boissons...), propose régulièrement des événements et participe à des actions en collaboration avec les autres associations de l'école.*
- *L'Arsenik propose chaque année plusieurs représentations de pièces de théâtre et participe à la vie de l'école.*
- *La Grande Mousse regroupe toutes les fanfares de l'école.*

- La Green Pousse a pour objectif de sensibiliser les étudiant.es à la cause écologique. Elle organise divers événements au cours de l'année.
- Objectifoto met à disposition des étudiant.es un laboratoire de développement et propose des sorties et événements autour de la photo.

Scolarité et handicap

Le service de la pédagogie assure l'accueil et le suivi des étudiants en situation de handicap qu'elle soit temporaire (accident, fracture, maladie grave, dépression...) ou permanente, visible ou invisible.

Le relais scolarité et handicap a pour mission de veiller à la prise en compte des apprenants en situation de handicap par l'ensemble des acteurs de l'établissement : équipes administrative et pédagogique.

A tout instant, vous pouvez faire part de votre handicap et ce, dès votre candidature au sein de notre établissement, afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre scolarité.

Programme Égalité des chances

L'ÉNSA Versailles s'engage pour la diversité et l'égalité des chances à l'entrée en école d'architecture. Depuis 4 ans, auprès de la fondation Culture&Diversité et avec l'appui de son ministère de tutelle, elle participe à un programme ambitieux de sensibilisation et de recrutement auprès des lycées professionnels et technologiques du territoire et intègre chaque année des participants de ce programme en première année. Cette collaboration confirme l'engagement de l'ÉNSA Versailles dans l'ouverture des études d'architecture à toutes et à tous, l'enrichissement des parcours et la diversité au sein des ENSA.

Ce souhait d'inclusion s'affirme particulièrement dans le processus de sélection sur Parcoursup, qui repose à la fois sur la lecture approfondie de tous les dossiers de candidature par un jury d'enseignants puis par la sélection finale lors de l'entretien oral des 700 candidats retenus sur dossier. Grâce à ce processus exigeant qui mobilise fortement équipes enseignantes et administratives des profils plus divers émergent et viennent constituer les promotions d'environ 150 élèves de première année. Depuis 2020 et la première crise sanitaire les entretiens dématérialisés ont été pérennisés car ces conditions garantissent plus d'égalité parmi les candidats.

La Maréchalerie centre d'art contemporain

Un espace d'expérimentation par l'œuvre

Centre d'art contemporain de l'ÉNSA Versailles, La Maréchalerie participe à la dimension expérimentale et prospective de l'établissement d'enseignement supérieur et offre au public extérieur à l'école une sensibilisation aux enjeux de la création artistique contemporaine par une proximité avec l'œuvre.

Chaque année, trois artistes sont successivement invités à engager une réflexion personnelle sur le contexte territorial et spatial du centre d'art. La recherche conçue par l'artiste donne lieu à une exposition monographique produite in situ, une édition conçue comme document d'artiste, et un programme d'actions pédagogiques et de médiation, - visites, ateliers et rencontres -, qui favorise un débat ouvert entre les artistes, les acteurs de l'école et les visiteurs désireux de se familiariser aux arts visuels.

Des actions dédiées favorisent l'expérience sensible des étudiants de l'ÉNSA Versailles, par la programmation de workshops conduits par les équipes pédagogiques et les artistes invités, et par les médiations d'exposition, visites et ateliers, réalisées par des étudiants-moniteurs.

La Maréchalerie est membre du réseau TRAM.

Ouverture au public des expositions
du mardi au vendredi de 14 :00 à 18 :00
samedi et dimanche de 14 :00 à 19 :00
et sur rendez-vous
Fermeture les lundis et jours fériés
Entrée par la cour de l'école.
Accès public : place des Manèges

Plus de détails : <http://lamarechalerie.versailles.archi.fr>

Infos pratiques

Horaires d'ouverture

L'École est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00. Elle dispose d'une unique entrée piétonne au 5 avenue de Sceaux, équipée d'un contrôle d'accès par interphone.

Reprographie

Photocopieur NB en libre-service pour les étudiant.es à la médiathèque.

La carte d'étudiant fait office de carte de paiement pour les impressions et les photocopies.

Deux bornes de rechargement de la carte sont situés à côté des bornes Monéo près de l'ascenseur de la Forge (niveau 0) et dans le Hall de l'administration (Petite écurie - niveau 2).

Restauration

Crous

Vous avez accès au CROUS dans la cour de la Forge, sur présentation de votre badge.

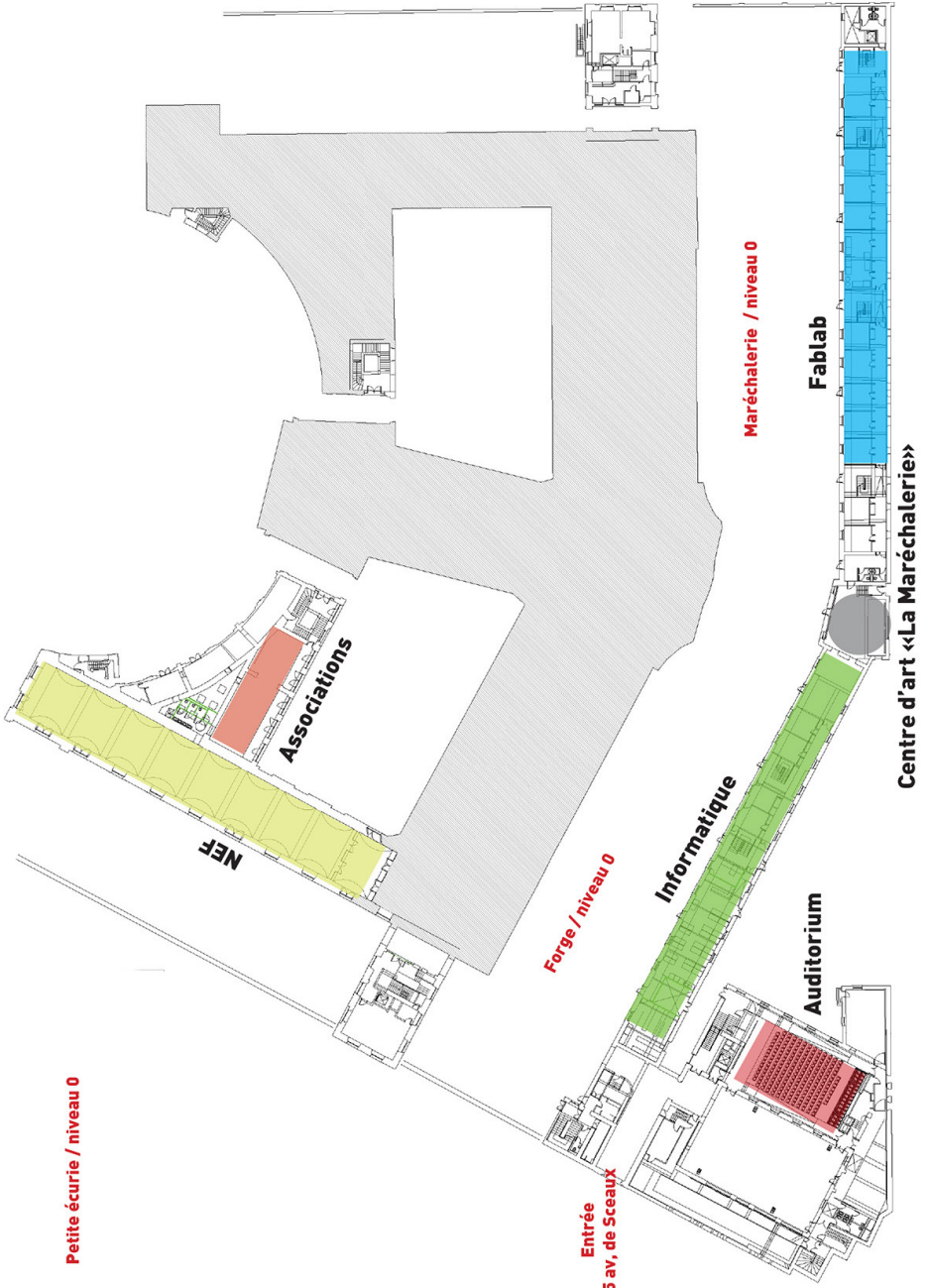
Distributeurs automatiques

Après la K'Fet ainsi qu'au 1^{er} étage de la Forge, des distributeurs de boissons, snacks, plats cuisinés et confiseries sont à votre disposition.

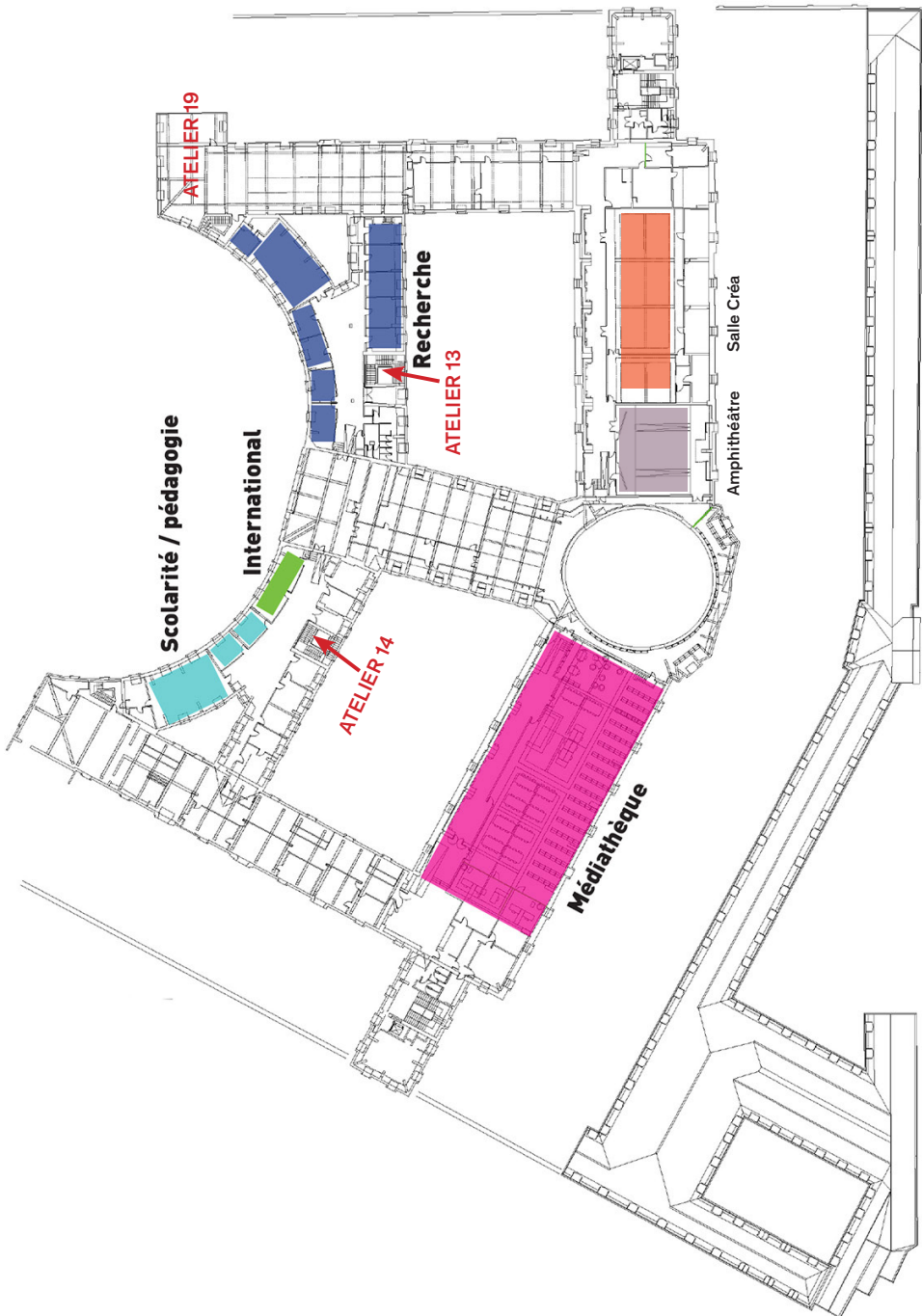
Accessibilité

Accès aux bâtiments pour les personnes à mobilité réduite.

Plans



PETITE ÉCURIE / NIVEAU 0



Accès

Train

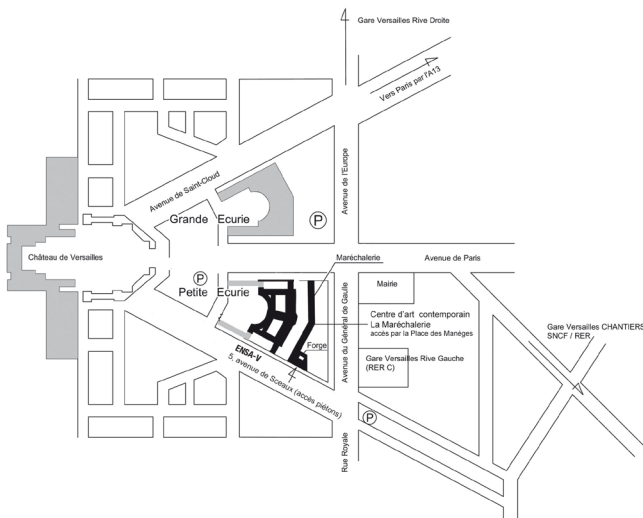
- *Gare de Versailles rive gauche (Paris Invalides RER C)*
- *Gare de Versailles rive droite (Paris-Saint-Lazare)*
- *Gare de Versailles Chantiers (Paris Montparnasse)*

Bus

Pont de Sèvres, ligne 171 de la RATP (arrêt avenue de Paris)

Voiture

- *Autoroute A13, sortie Versailles-Château*
- *Autoroute A86, sortie Versailles-Château*



**École nationale
supérieure d'architecture
Versailles**

Contact

communication@versailles.archi.fr

**ÉNSA Versailles
5 avenue de Sceaux
78000 Versailles**